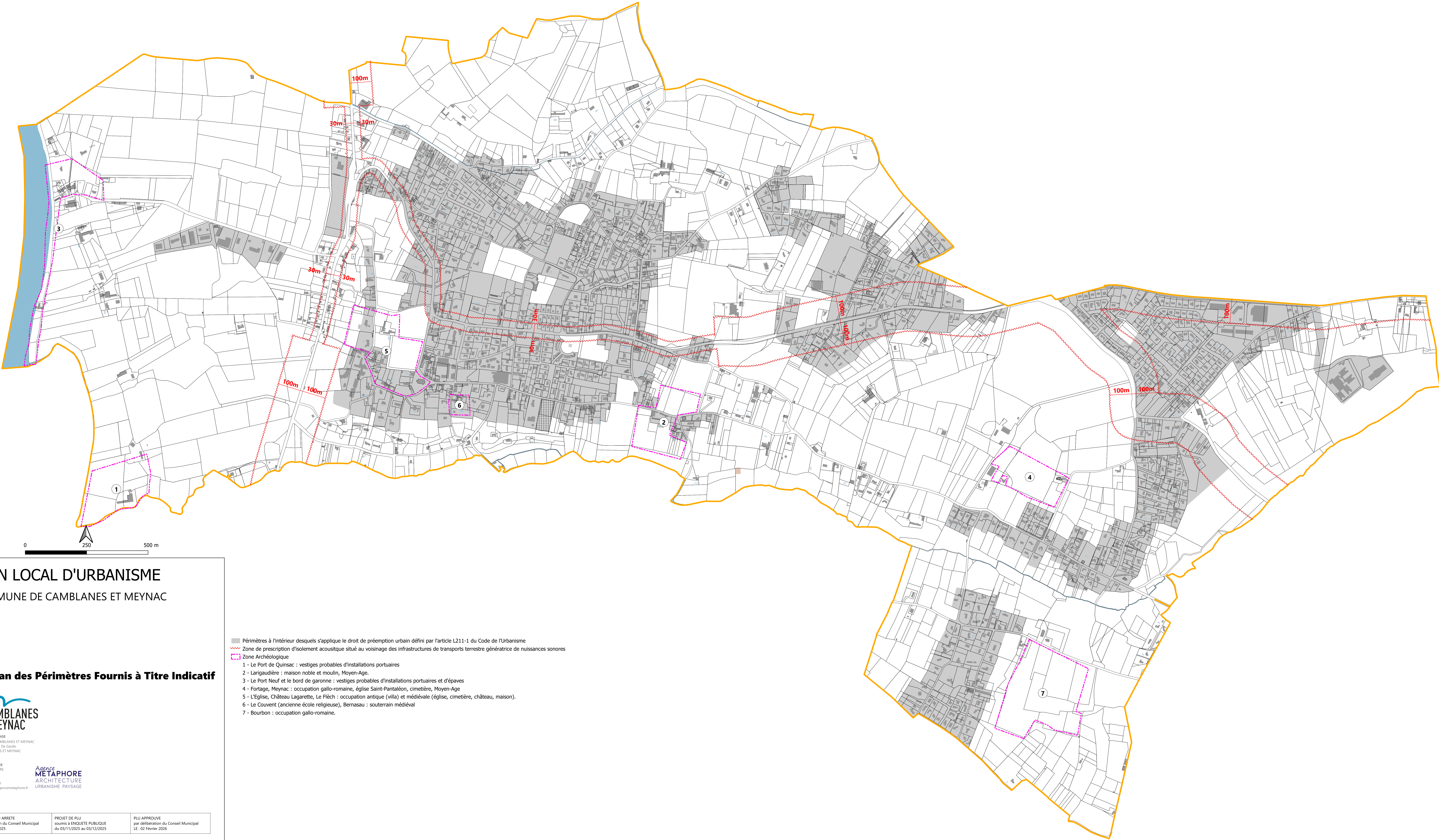
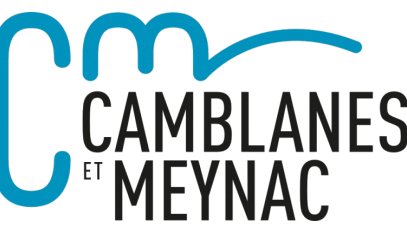




PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC

6-1 Plan des Périmètres Fournis à Titre Indicatif



MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC
1 Place du Général De Gaulle
33360 CAMBLANES ET MEYNAC

MAÎTRE D'ŒUVRE
Agence METAPHORE
38 quai Bazalan
33300 BORDEAUX
Tél : 05 56 29 10 70
Email : contact@agencemetaphore.fr

Agence
METAPHORE
ARCHITECTURE
URBANISME PAYSAGE

- Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le droit de présomption urbain défini par l'article L211-1 du Code de l'Urbanisme
- Zone de prescription d'isolement acoustique situé au voisinage des infrastructures de transports terrestre génératrice de nuisances sonores
- Zone Archéologique
- 1 - Le Port de Quinsac : vestiges probables d'installations portuaires
- 2 - Larigaudière : maison noble et moulin, Moyen-Age.
- 3 - Le Port Neuf et le bord de garonne : vestiges probables d'installations portuaires et d'épaves
- 4 - Fortage, Meynac : occupation gallo-romaine, église Saint-Pantaléon, cimetière, Moyen-Age
- 5 - L'Eglise, Château Lagarette, Le Fléch : occupation antique (villa) et médiévale (église, cimetière, château, maison).
- 6 - Le Couvent (ancienne école religieuse), Bernasau : souterrain médiéval
- 7 - Bourbon : occupation gallo-romaine.

PROJET DE PLU ARRETE par délibération du Conseil Municipal LE : 07 Juillet 2025	PROJET DE PLU soumis à ENQUETE PUBLIQUE du 03/11/2025 au 03/12/2025	PLU APPROUVE par délibération du Conseil Municipal LE : 02 Février 2026
---	---	---